

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 20 MAI 2021

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES

Considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente Territoire d'énergie Centre Val de Loire, ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur,

Considérant que le SIEIL, ENERGIE Eure-et-Loir et le SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre), en leur qualité de membres pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs départements respectifs,

Considérant que la collectivité au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la collectivité sera informée du lancement de chaque marché d'achat de gaz naturel et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, la commune :

- Décide l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés ;
- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes joint en annexe à la présente délibération ;
- Prend acte que le coordonnateur du groupement de commandes est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la collectivité, et ce sans distinction de procédures ;
- Autorise Monsieur le Maire à habilitier le coordonnateur et le syndicat d'énergie de son département à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la collectivité ;
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les ordres de services, les contrats de fourniture d'énergies et les avenants avec les fournisseurs d'énergies retenus par le groupement de commandes,
- S'engage à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergies retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ENEDIS

Conformément aux articles L.2333-84, R.2333-105 et R.2333-109 du code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité.

Pour l'année 2021, le montant de cette redevance s'élève à 215 euros.

Après délibération, le conseil municipal accepte ce montant.

PROJET CHEVAUX DE BOIS PERCHERONS

Le Maire informe le conseil municipal que le comité des fêtes d'Argenvilliers souhaite porter un projet culturel « Cheval Percheron et Street Art »

Il s'agit de chevaux percherons en bois à installer aux entrées de villages et autres, ces chevaux peuvent être graffés (décorés) par les enfants du RPI sous la supervision de l'association « Au Pire »

La mairie achèterait les chevaux et le comité des fêtes financerait la décoration.

Le comité des fêtes souhaiterait élargir le projet aux 4 municipalités du RPI et va contacter les 3 autres mairies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable au projet et s'engage pour l'achat de chevaux si ce projet se concrétise.

PREPARATION ELECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

A l'occasion des élections Départementales et Régionales, les bureaux de vote se tiendront à la salle « Marcel Proust » de 8 heures à 18 heures.

POINT TRAVAUX

Le Maire fait le point sur la réalisation travaux à entreprendre :

- Travaux voirie : réalisation prévue fin juin début juillet pour la saison 2021
- Enfouissement des réseaux : Energie 28 enverra l'étude chiffrée prochainement
- A prévoir : remplacement des ampoules de lampadaires avec des ampoules LED
- Automatisation de la cloche de l'église : demande de devis et subventions
- Electricité de l'église : revoir le devis et demande de subventions
- Remplacement des tampons d'assainissement route de Thiron : devis d'un montant HT de 3 800 euros. Après délibération, le conseil accepte ce devis
- Fauchage : les travaux débiteront la 1^{ère} semaine de juin
- Aménagement des abords de la salle Proust
- Reprise des fossés

EXTENSION DU COLOMBARIUM

Le Maire informe le conseil que le columbarium au cimetière ne dispose plus que d'une place, il propose de rajouter une extension.

Murielle ROUSSELET et Françoise LECOMTE sont chargées de demander des devis.

FOURNISSEUR DE GAZ

Suite à la proposition de la société VITOGAZ, Sébastien DUFOSSE a contacté notre fournisseur actuel qui a revu ses tarifs à la baisse de 40 %.

Le conseil municipal charge Sébastien DUFOSSE de reprendre contact avec les deux sociétés afin de comparer les services proposés ; la décision sera prise au prochain conseil.

VOIE VERTE

Le Maire propose au conseil municipal de mener plus avant le projet de Voie Verte. Eric GASNIER se porte volontaire en tant que responsable de ce projet afin de démarrer les études

QUESTIONS DIVERSES

- Acquisition maison HAZOLO

Le Maire informe le conseil municipal que Mr et Mme HAZOLO ont refusé la proposition de la municipalité de 40 000 euros. Après en avoir délibéré, le conseil demande au Maire de proposer 41 000 euros.

- Entrée terrain GASNIER Pascal

Suite à la demande de Mr Pascal GASNIER, un rendez-vous est fixé pour le samedi 29 mai prochain à 9 heures pour étudier la réalisation d'une entrée sur son terrain qui serait située près du cimetière.

- Application PanneauPocket

L'application PanneauPocket créée depuis 2017, en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, a pour but d'informer simplement et rapidement les administrés, où qu'ils se trouvent, de toutes informations et événements de la commune par une application sur smartphones.

Les utilisateurs téléchargent gratuitement l'application PanneauPocket sur leur téléphone. Ils reçoivent une notification à chaque nouvel événement et accèdent en 1 clic aux informations et alertes publiées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable et missionne le Maire de souscrire un abonnement.

Le Maire donne lecture de divers courriers :

- Parc du Perche
- Candidats aux Départementales
- Lettre remerciement MFR
- Point sur le RPI

Il informe également que la manifestation des 100 kms du Perche est prévue le 3 juillet prochain si l'autorisation est accordée.

PROCHAINE REUNION LE 1^{ER} JUILLET à 20 H